



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

PDG

Question écrite n° 25284

Texte de la question

M. Richard Mallié attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les rémunérations de certains présidents-directeurs généraux français. Celles-ci se révèlent être bien supérieures à celles des PDG de nos voisins européens : contrats mirobolants, stock-options, indemnités de départ ahurissantes. Suivant une étude récente, les patrons français ont ainsi touché en moyenne 1,85 million d'euros, contre 1,5 à leurs homologues britanniques ou 1,18 à leurs homologues allemands. Il lui demande les réflexions que ces chiffres lui inspirent.

Données clés

Auteur : [M. Richard Mallié](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25284

Rubrique : Sociétés

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 22 septembre 2003, page 7217